



Juridique-Territoires

Nos Réf.: SH/pt-295.12/2022 Objet: Modification n°1 PLU Commune: BASSE-HAM Affaire suivie par: S. HISIGER

Siège Social

64 avenue André Malraux CS 80015 57045 Metz cedex 01 Tél.: 03 87 66 12 30 Fax: 03 87 50 28 67 Correspondant Email:

accueil@mosette.chambagri.fr

MAIRIE MONSIEUR BERNARD VEINNANT PLACE DE LA REPUBLIQUE 57970 BASSE HAM

Metz, le 29 décembre 2022

Monsieur le Maire.

Par courriel reçu le 28 décembre dernier, vous m'avez fait transmettre le dossier présenté votre commune pour procéder à la modification n°1 de son PLU et je vous en remercie.

Le projet concerne le reclassement de la zone Ae en zone Ag, le reclassement en UBn du lotissement de la base nautique (classé 1AU), la redélimitation d'une zone Ne (par extension sur la zone N) destinée à accueillir le parking-relais du SMITU avec suppression de la zone Ne située à proximité de la gare ainsi que des adaptations du règlement écrit.

Ce dossier n'appelle pas de remarque particulière de notre part.

Par conséquent et en vertu de l'article L <u>123-9</u> du code de l'urbanisme, j'ai l'honneur de vous informer que notre compagnie émet un avis favorable sur ce dossier.

En vous souhaitant bonne réception,

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes meilleures salutations.

LE PRESIDENT

Xavier LERONI

MAIRIE DE BASSE-HAM

0 9 JAN. 2023

COURRIER ARRIVÉ

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Etablissement public toi du 31/01/1924 Siret 185 722 030 00011 APE 9411 Z www.cda-mosette.ir